



Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade
200, rue Principale
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0
Tél. : 418-325-2841 Téléc. : 418-325-3070
Courriel : municipalite@sainteannedelaperade.net

Le 11 mai 2018

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Modification au règlement de zonage

À la séance du 7 mai dernier, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement modifiant son règlement de zonage afin de permettre l'usage « Habitation communautaire » dans la zone 124-CR. **Une assemblée de consultation publique aura lieu le lundi 4 juin 2018, à 18 h 15**, au Centre communautaire Charles-Henri Lapointe, 100, rue de la Fabrique. Au cours de cette rencontre, les personnes pourront prendre connaissance du règlement et des impacts de ce dernier.

Présentation sommaire du projet et des impacts

Ce règlement modifie le règlement de zonage 2008-262. Il a pour objet d'autoriser l'usage de centre de thérapie avec service d'hébergement sur l'immeuble actuellement occupé par le Manoir Dauth situé au 21, boulevard Lanaudière.



Dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade distribuera gratuitement à la population des plants d'arbres. Les plants sont fournis gratuitement par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) en collaboration avec l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice.

C'est un rendez-vous : vendredi 18 mai 2018
230, Sainte-Anne (face à l'église)
9 h à 16 h



C'EST LE GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS !

Entretien des terrains

Tout terrain doit être maintenu en état de propreté. Le terrain doit toujours être libre de broussailles, de branches, de mauvaises herbes, de déchets, vieux meubles, carcasses d'auto, bidons, vieux matériaux de construction et tous autres rebuts ou matières inflammables ou nauséabondes.

Merci pour votre collaboration!

HORAIRE DES ÉDIFICES MUNICIPAUX

Le bureau et le garage municipal seront fermés le lundi 21 mai prochain jour férié.

PILES USAGÉES

Dans le cadre de ses initiatives environnementales, la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade a mis à la disposition des citoyens un collecteur de piles usagées en partenariat avec le MÉTRO MARCHÉ LA PÉRADE INC.

Les piles alcalines, rechargeables, au lithium et de type bouton contiennent toutes des métaux comme le nickel, le cadmium et le mercure qui sont dangereux pour l'environnement et toxiques pour les humains. Lorsque jetées dans une poubelle, elles aboutissent dans un site d'enfouissement et peuvent contaminer les sols et les eaux souterraines.

Pour donner une idée des risques présentés par les contaminants que renferment les piles, citons un exemple : un seul gramme de mercure peut contaminer un lac de 8 hectares. Le mercure de l'eau peut s'accumuler dans les poissons et pénétrer dans la chaîne alimentaire. C'est là un gros problème, car le mercure est facilement absorbé par la peau, les tissus respiratoires et gastro-intestinaux. Il peut nuire au cerveau, au foie et aux reins, causer des troubles du développement chez les enfants. Les jeunes enfants et les fœtus en formation sont les plus vulnérables.

En encourageant le tri à la source et en détournant ce type de résidus dangereux des sites d'enfouissement, la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade vise à augmenter le taux de récupération.

Voici l'endroit où est installé le collecteur de piles : MÉTRO Marché La Pérade inc. 185, rue Principale

Consultez le site Internet du Programme Appel à Recycler afin de connaître les produits acceptés.

Les piles acceptées : **alcalines, rechargeables, au lithium, boutons**



Entreposage sécuritaire : Il convient de toujours entreposer les piles — usées ou encore utilisables — dans un lieu sec et sécuritaire, hors de portée des enfants et des animaux familiers. Faites preuve de beaucoup de prudence avec les piles-boutons, faciles à avaler du fait de leur faible grosseur.



Inscrivez-vous en ligne dès maintenant au

www.couringtr.com

* Inscription gratuite pour les pédiens de 14 ans et moins.

Note : La période d'inscriptions en ligne se termine le 29 mai 2018, à 22 h.

3^e Salon écolo

*Journée mondiale de
l'environnement*

Dimanche 3 juin 2018

10 h à 16 h

À l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade



Conférences et kiosques